

# DISCOURS EN FAVEUR DE LA FRANCE

prononcé dans la cathédrale de Québec, le 12 mars 1871,

*A l'occasion d'une circulaire publiée par l'Archevêque de Québec.*

Mes frères, les plus puissants motifs qui peuvent nous engager à faire de nouveau et généreux sacrifices pour la France, sont indiqués dans cette belle circulaire de notre archevêque dont vous venez d'entendre la lecture. Il suffira de les développer en quelques mots.

Mes frères, nous sommes fiers de notre nationalité, de notre origine française; et nous en avons le droit. Quand on est les fils de la France, on n'a pas de plus beau titre à chercher sur la terre.

Mais il y a trois choses qui nous ont été léguées par nos ancêtres et qui nous sont tous particulièrement chères, pour lesquelles nous avons toujours combattu, pour lesquelles nous sommes prêts à verser tout notre sang, parce que ces trois choses sont l'âme et la vie de notre nationalité, parce qu'elles l'ont protégée et conservée à travers tous les obstacles, parce qu'elles l'ont faite grande, malgré tous les envahissements.

Ces trois choses sont, notre religion, notre langue et nos lois. Or, ce triple trésor, c'est de la France après Dieu, que nous le tenons; c'est à la France que nous en devons l'éternelle reconnaissance.

Lorsqu'un Français, grand génie autant que grand chrétien, vint planter le drapeau blanc sur le promontoire de Québec, cette triple semence, renfermée dans les plis de ce drapeau, se répandit sur notre sol, et protégée par l'épée de la France, y germa et produisit bientôt d'abondants fruits.

Pendant un siècle et demi, la France nous a fait l'aumône de ce qu'elle avait de plus précieux et de plus cher. Non contente de nous donner son or pour défricher nos terres, ses soldats pour protéger nos familles, elle nous a donné ses martyrs, ses saints missionnaires qui sont venus ici prêcher l'Évangile, arroser et féconder notre pays de leur sueur et de leur sang. Elle nous a donné ses vierges admirables, ces nobles femmes issues du plus pur de son sang, qui ne nous ont pas seulement fait l'aumône, de leur fortune, mais aussi l'aumône de leur avenir, l'aumône de leur bonheur; qui sont venues ici sacrifier leur vie tout entière pour donner l'éducation à celles qui, plus tard, devaient être nos ancêtres, et qui devaient donner le jour à cette forte race canadienne-française, dont nous avons l'honneur de faire partie.

Car, tandis que les autres nations venaient en Amérique dresser des comptoirs, la France y élevait des autels.

Mes frères, si nous sommes quelque chose, c'est par la France que nous le sommes. Et si jamais nous abandonnons le précieux héritage que nous avons reçu d'elle, nous n'aurons plus rien à perdre, nous aurons cessé d'exister comme peuple canadien français.

La France a donc à notre affection et à notre dévouement les titres d'une mère.

Et nous, qu'avons-nous fait pour la France, notre mère-patrie? Heureusement, jusqu'à ces derniers temps, toujours victorieuse et prospère, elle n'a eu guère besoin de nos faibles secours. Mais l'heure de la reconnaissance est arrivée; et n'oublions pas que le monde, nos ennemis surtout, ont les yeux fixés sur nous, et sont prêts à nous juger. La France elle-même est ici présente, dans cette église, en la personne de son digne représentant: elle nous écoute et se souviendra. C'est à nous de montrer que nous sommes encore dignes d'elle et de nos ancêtres.

Loin de nous la pensée de lui reprocher ses fautes; laissons à nos ennemis et aux lâches le soin de lui jeter la pierre et d'insulter au vaincu. Ils étaient les premiers à l'adulation: il est juste qu'ils soient les premiers à l'injure. Au reste la plus haute autorité qui soit sur la terre s'est chargée de prendre elle-même la défense de la France dans son malheur. Ecoutez ce que dit le Souverain Pontife dans une lettre qu'il vient d'adresser au vénérable archevêque de Tours. Vous y verrez comment Pie IX témoigne à la France sa reconnaissance et celle de toute l'Église:

« Plein du souvenir des marques éclatantes de dévouement et d'affection filiale que cette généreuse nation nous a prodiguées en toute circonstance et jusque dans nos plus grandes tribulations, nous avons prié ardemment le Dieu des miséricordes de nous faire connaître comment nous pourrions nous acquitter un peu envers elle de la dette de notre reconnaissance pour ses importants services, et par quel genre de soulagement il nous serait possible de lui venir en aide dans ses épreuves.....

« Nos actions de grâce envers la divine bonté